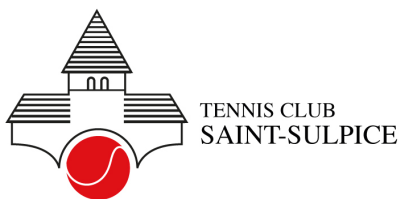


Procès-verbal de la 38ème Assemblée Générale du Tennis Club Saint-Sulpice

Mercredi 29 juin 2021, 19h30

Club de Saint-Sulpice



Nombre de participants : 14 + 5 membres du comité

Présidence : Romain Bérard, Président

1. Mot de bienvenue

Le Président ouvre l'assemblée à 19h35, salue et remercie les membres présents à cette 37^{ème} AG du TCSS.

2. Liste de présence

Les noms des personnes présentes sont relevés.

Un certain nombre de personnes qui n'ont pu être présentes se sont excusées : Janos Lindenberger, Thomas Beck, Ali Schelling, Soumava Kumar Roy, Mary Chapuis, Matteo Vanetta, Matyas Lindenberger.

3. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 juin 2020.

Mis en ligne sur le site web du club, le procès-verbal de l'AG 2020 n'a fait l'objet d'aucune remarque ; il est accepté à l'unanimité.

4. Rapport du Président

Le comité composé de 6 membres a eu plusieurs échanges (téléphone, mail, WhatsApp) et rencontres en 2020 et 2021. Le président remercie toute l'équipe du comité qui accomplit un travail remarquable tout au long de l'année.

Tout le Comité remercie :

- la Commune de St-Sulpice pour son soutien au club ;
- les sponsors privés : Bourgoz SA entretien jardinage à St-Sulpice, François Sport à Morges, Juggers sécurité à Lausanne, Mangani et Forte, garage à St-Sulpice, banque Raffeisen Morges Venoge ;
- Tous ceux qui contribuent à la bonne santé du club :
 - nos professeurs et tout particulièrement Brice qui s'investit toujours entièrement pour les juniors du club tout au long de l'année ;
 - le concierge Jean-Marie Meyer qui entretient soigneusement les courts, offrant aux joueurs les meilleures conditions de jeu possibles.

La saison 2020

Le club a – forcément – vécu un début de saison agité en raison de la pandémie. Alors que les terrains avaient pu être préparés exceptionnellement tôt en raison de la météo particulièrement clémente, le comité se voyait d'abord dans l'obligation de renvoyer l'Assemblée générale, puis de repousser l'ouverture des courts.

Heureusement, la saison a finalement pu débuter rapidement, le 11 mai, avec plus ou moins deux semaines de retard sur le calendrier habituel. Cette ouverture a pu se faire en établissant un premier plan de protection, limitant par exemple les possibilités de jeu au simple ou interdisant l'accès au club-house. Tous les membres ont joué le jeu et respecté les mesures mises en place, permettant à tous de s'offrir une parenthèse sportive bienvenue durant cette période difficile.

Ne sachant pas à quoi ressemblerait la saison 2020 et soucieux d'offrir à tous les membres la possibilité de jouer, le Comité a pris la décision de renoncer aux interclubs qui avaient été repoussés au mois de septembre par Swiss Tennis en désinscrivant toutes les équipes adultes. Il remercie tous les compétiteurs du club pour leur compréhension et leur soutien. Seuls inscrits chez les juniors, les garçons de 18&U ont pu disputer leurs rencontres, finissant 3e derrière Morges et le Stade Lausanne.

Grâce à notre professeur Brice Lapeyre, les cours juniors de tennis ont pu se dérouler presque normalement, là aussi en suivant les précautions recommandées par l'OFSP et Swiss Tennis. Les groupes d'enfants ont notamment été limités à 4, les allées et venues des parents contrôlées, les cours des plus jeunes repoussés.

En juin, les directives ont pu être assouplies par le biais d'un 2^e plan de protection : les doubles ont à nouveau été autorisés et les vestiaires ont pu ouvrir. L'AG s'est tenue au club, en plein air, le 24 juin, en présence de quelques fidèles.

En septembre, nos tournois internes se sont déroulés presque normalement : chez les dames, Isabelle Udin a remporté de haute lutte la victoire contre Zoë Molinari, tandis que chez les hommes Thomas Molinari s'imposait en faisant triompher sa jeunesse !

En double, les titres sont revenus chez les dames à Oriane Joz-Roland et Debora Zurru, chez les messieurs à Marc Habisreutinger et Brice Lapeyre, et en double mixte, à Thomas et Zoë Molinari.

Aucunes agapes n'ont malheureusement pu être organisées sur notre terrasse durant cette année.

La saison s'est terminée fin novembre avec des courts restés jusqu'au terme de la saison dans un état remarquable. Bien préparés par Realsport, ils ont été tout au long de la saison

magnifiquement entretenus par notre concierge Jean-Marie Meyer qui accomplit chaque année un fabuleux travail d'entretien.

5. Rapport du Trésorier et des vérificateurs des comptes

L'année 2020 s'est soldée par un exercice légèrement déficitaire, en raison des contraintes liées à la pandémie. Grâce au soutien de tous, le club a néanmoins pu limiter l'impact de cette crise et présente une situation financière toujours pérenne à fin 2020.

Produits

- Le montant total des produits de l'exercice s'élève à 146kCHF contre 175kCHF en 2019.
- L'écart vient principalement de la baisse des recettes de l'école de tennis (49kCHF en 2020 contre 76kCHF en 2019), alors que les cotisations ont bien résisté dans le contexte difficile de la pandémie.
- La catégorie Dons comprend un versement reçu de l'USL au titre d'un excédent de 2018/2019.

Charges

- Le montant total des charges avant amortissements et provisions est de 131kCHF contre 136kCHF en 2019, soit une légère baisse attribuable principalement à la diminution des dépenses liées à l'école de tennis (en baisse d'environ 11kCHF par rapport à 2019) et des économies sur les postes frais de comité et interclubs
- Certains postes de charges ont augmenté, notamment :
 - Le poste Entretien – ceci est lié au remplacement des buses d'arrosages (9kCHF)
 - Le poste Gardien – ceci est lié à la fermeture plus tardive du club en novembre
 - Le poste Cotisations sociales et assurances - l'année 2019 avait été exceptionnelle (avec des remboursements au titre des années précédentes)

Au total, en tenant compte d'une charge annuelle d'amortissement de 20kCHF, **la perte pour l'exercice 2020 s'élève à 4'870 CHF.**

Bilan à fin 2020

- La trésorerie s'élève à 164kCHF, soit 10kCHF de plus qu'à fin 2019. En tenant compte d'un passif transitoire de 9kCHF réglé début 2021 pour travaux réalisés en 2020, la situation de trésorerie est équivalente à celle de fin 2019.
- L'emprunt auprès de la Commune a diminué de 13kCHF et s'élève à 183kCHF à fin d'exercice
- Le capital s'élève à 155kCHF à fin d'année, en tenant compte de la perte encourue en 2020.

Les comptes 2020 ont été vérifiés par Marc Habisreutinger et Jacques Equey. Ils présentent le rapport des vérificateurs qui proposent d'approuver les comptes.

6. Décharge du Comité

L'AG prend acte du rapport des vérificateurs. Les membres présents approuvent à l'unanimité le rapport du Trésorier et donnent décharge au comité.

7. Finance d'entrée et cotisations / budget 2021

• Finance d'entrée et cotisations annuelles

Les tarifs sont inchangés pour la saison 2021.

Adulte	360.-
Couple Adulte	340.-
Junior (→18ans)	130.-
Jeunes (19 ans → 25 ans)	230.-
Membres en congé et membres passifs	60.-
Entreprise (par créneau horaire)	1'000.-

Budget 2021

Stéphane Haddad présente le budget de l'exercice 2021, préparé en mars dans un contexte d'incertitudes continues par rapport à la situation pandémique.

- Produits budgétés de 152kCHF
 - Cotisations budgétées de 70kCHF (en hausse de 10kCHF par rapport au budget 2020)
 - Produits de l'Ecole de tennis budgétés à 60kCHF
- Charges avant amortissements et provisions de 139kCHF
 - Charge budgétée pour l'Ecole de tennis de 50kCHF
 - Charge budgétée d'entretien de 20kCHF, en ligne avec le réalisé 2020
 - Charge de salaire gardien relevé de 16kCHF
 - Poste eau / électricité budgété à 7kCHF, en ligne avec le réalisé 2020
 - Réintégration des postes Interclubs et frais de comité
- Amortissements budgétés de 20kCHF
- Perte nette budgétée de 7'250 CHF

8. Parts de soutien

Le comité propose de rembourser à nouveau les parts de soutien pour un montant de CHF 2'100, soit 3 parts à CHF 200.- et 3 parts à CHF 500.-

Les parts suivantes sont tirées :

Parts à CHF 500.- :

- no : 152 Raymond Bourgoz
- no : 50 Imprimerie Beck, Lausanne
- no : 190 Raymond Bourgoz

Parts à CHF 200.- :

- no : 288 Ulrich Kesselring
- no : 292 Ulrich Kesselring
- no : 377 Philippe Broz

9. Calendrier 2021

Vu la situation actuelle, aucune animation n'est prévue pour l'instant. Les dates des tournois internes seront annoncées sur le site du club www.tcsw.ch.

10. Election statutaire

- Les **membres du comité** et le président sont maintenus à leur poste par acclamation. Le comité se réjouit d'accueillir un nouveau membre pour l'aider dans sa tâche : Marc Habisreutinger
- Vérificateurs des comptes et suppléant : sont confirmés comme vérificateurs des comptes pour 2020 : Jacques Equey (2^e mandat) et Enzo Molinari (1^{er} mandat). L'assemblée acclame Patricia San Narciso qui se propose comme suppléante.

11. Travaux de rénovation

Les travaux de rénovation des vestiaires sont pour l'instant reportés à des temps meilleurs.

12. Organisation et ouverture des équipes interclubs

Ce point est proposé par Jean-François Molinari qui se préoccupe de la formation des équipes interclubs ; quels sont ceux qui peuvent rejoindre les équipes (nouveaux membres), quelle place est laissée aux juniors, quelle politique sera suivie sur les prochaines années (équipes d'amis, ouverture, etc.)

Un débat s'ensuit. Une rencontre sera organisée à la fin de l'année pour que chaque compétiteur puisse s'exprimer sur la question.

13. Divers et propositions individuelles

Aucun divers, ni propositions individuelles.

L'assemblée est invitée à partager le verre de l'amitié.

Fin : 21h30